



Ensemble, donnons le bon cap !
Vous informer
Vous alerter
Vous aiguiller.

SECTION LOCALE LFPO

Orly, le 31 janvier 2020

Grève le 7 février

Revaloriser notre performance collective ou revaloriser, encore une fois, centre par centre, individu par individu

La V1 du protocole ne laisse aucune place au doute. Dans la lignée du protocole 2016 où la signature de l'UNSA-ICNA a été bafouée en permanence par une administration décomplexée, seul un passage à encore plus de flexibilité au bénéfice de nos directeurs permet une revalorisation. Nous revendiquons que cette revalorisation collective se fasse via le socle commun. Orly est le centre parfait pour démontrer que toute XP est inutile pour faire passer un trafic certes constant chez nous, mais de plus en plus complexe, tandis que les effectifs ne sont plus au niveau. Revendiquons ensemble une reconnaissance de tous ces efforts fournis plutôt que d'offrir à l'administration des mesures de flexibilité, en attendant la remontée des effectifs.

Revenons à une logique protocolaire gagnante-gagnante au lieu de celle en vigueur depuis 10 ans où nous assistons au concours Lépine des mesures de flexibilité visant à terme à casser notre modèle ICNA et en particulier notre travail en équipe. Revenons à la logique protocolaire qui prévalait jusqu'en 2007...

Soyons convaincus tous ensemble que nos qualifications, nos contraintes en terme d'organisation personnelle, nos responsabilités exercées méritent nos traitements actuels, mais surtout une vraie revalorisation collective.

On entend parfois: « Avec plus de flexibilité, il sera plus simple de s'organiser... »

De la flexibilité dans notre organisation pour pouvoir se faire remplacer, poser ses congés ou une récupération quand on a besoin, on en rêve tous ! Mais c'est tout le contraire qui est inscrit dans le protocole et la proposition d'arrêté ! Il ne s'agit pas d'offrir de la flexibilité en faveur des ICNA mais d'offrir de la flexibilité au bénéfice de l'administration pour contraindre les ICNA à travailler plus souvent en période de charge (certains weekends, été aéronautique...) et à poser les récupérations quand le trafic le permet (en semaine, l'hiver), avec entre autres, pour conséquence, une limitation des possibilités de remplacement. Qui voudrait à Orly d'une telle rigidification des règles en vigueur chez nous qui le sont actuellement au bénéfice commun du service et des agents ?

Derrière les mesures de flexibilité décrites dans le protocole et le projet d'arrêté, c'est le travail en équipe qui est mis à mal. La flexibilité offerte dans la V1 et le projet d'arrêté, c'est l'individualisation du travail dans un groupe de 30 à 40 personnes que l'administration appellera sans aucune honte « équipe »... Travail en équipe que l'administration supprime par défaut pour les organismes de groupe C et en dessous, sauf dérogation expresse de la DO.



On entend parfois: « Des vacances plus courtes, c'est moins fatigant ... »

Dans la continuité du protocole 2016 via la pérennisation des XP mais surtout via l'amplification des mesures de flexibilité de ces mêmes XP, la V1 et le projet d'arrêté augmentent le dépassement du 1 jour sur 2 sur le cycle en période de forte charge de trafic. D'avantage de vacances sur un cycle, c'est moins de jours de repos sur ce cycle. Difficile de croire qu'augmenter le nombre de trajets domicile/travail quand la charge de trafic est la plus importante, n'a pas d'impact sur la fatigue. Surtout quand le temps de trajet est de 44min en moyenne en région parisienne. Athis l'avait bien compris en refusant le passage aux XP l'année dernière.

On entend parfois: « Le changement c'est pas maintenant, on a le temps de voir venir... »

Seul point positif de cette V1, la promesse de recruter 266 ICNA qui compenseront d'ici quelques années, le manque d'effectif actuel. Après une décennie de disette orchestrée par l'administration, malgré nos protestations, ce changement de cap a de quoi surprendre. L'altruisme n'étant pas au programme de nos managers, on peut raisonnablement penser que le seul objectif de ce recrutement massif est de faire avaler aux ICNA la pilule de la modification de l'arrêté sur l'organisation du travail.

En effet, quand l'effectif sera à nouveau suffisant, les contraintes sur l'organisation du travail, prévues dans le futur arrêté, ne risqueront plus de nous impacter au quotidien. La promesse d'effectif de ce protocole peut donc laisser croire que le seul objectif des XP est de trouver une solution temporaire pour passer le trafic en attendant des jours meilleurs. Mais en incitant les centres à poursuivre dans la voie des expérimentations rétribuées, l'administration s'assure le pouvoir de modifier à chaque protocole la réglementation concernant l'organisation du travail de l'ensemble des ICNA.

Et quand le cadre réglementaire de notre organisation du travail se sera totalement effrité au profit de plus de contraintes et d'individualisation, qui peut garantir que les effectifs seront toujours au rendez-vous et que nous ne serons pas impactés au quotidien? Et à ce moment là il sera trop tard pour s'y opposer car les textes seront déjà en vigueur depuis un moment.

Orly, comme d'autres, n'a eu que des miettes du protocole 2016

Si les lignes ne bougent pas, le prochain protocole n'amènera que peu de reconnaissances aux ICNA d'Orly. Certes, nous serons concernés par la fameuse (fumeuse ?) prime de fidélisation. Mais sa négociation étant directement du niveau de la Fonction Publique, soyons certains que des contraintes sur la mobilité seront imposées pour sa mise en œuvre pour un montant et une durée de présence toujours inconnus.

Des XP qui casseraient irrémédiablement notre organisation déjà flexible et notre tour de service, ne sont tout simplement pas vendables à Orly.

Si le protocole en cours de négociation n'est pas réorienté, le fossé se creusera encore plus entre Orly et les centres comparables. Ce n'est plus acceptable. La confiance n'est plus d'actualité. Faisons nous enfin entendre ici à Orly!

Seule une mobilisation massive des ICNA pourra faire plier l'administration.

Mobilisons-nous le 7 février pour un vrai protocole !

